



États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

Fondation communautaire d'Ottawa

États financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006

Contenus

Rapport de la direction	1
Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3
Bilan	4
Notes complémentaires aux états financiers	5

Rapport de la direction

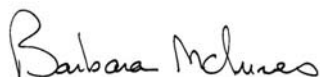
Responsabilité de la direction quant aux états financiers

Les états financiers de la Fondation Communautaire d'Ottawa sont la responsabilité de la direction de la Fondation et ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables importantes suivies par la Fondation sont résumées dans le sommaire des principales conventions comptables à la note 2 des états financiers. La préparation des états financiers fait nécessairement appel à l'utilisation de prévisions fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations qui touchent l'exercice en cours ne peuvent pas être finalisées avec certitude avant les prochaines périodes.

La direction de la Fondation maintient un système de contrôles internes conçu pour offrir une garantie raisonnable que l'actif est protégé, que les opérations sont autorisées et comptabilisées, et que des renseignements d'ordre financier fiables sont disponibles pour dresser des états financiers. Ces systèmes sont contrôlés et évalués par la direction.

Le comité de vérification du conseil d'administration a rencontré la direction et les vérificateurs externes afin d'étudier les états financiers et de discuter de questions importantes de présentation des données financières ou de contrôle interne avant l'approbation des états financiers par le comité de vérification et par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été vérifiés par Collins Barrow Ottawa s.r.l., vérificateurs externes indépendants nommés par la Fondation. Le rapport des vérificateurs qui accompagne les états financiers décrit leurs responsabilités, l'étendue de leur examen et leur opinion quant aux états financiers de la Fondation.



Barbara McInnes
Présidente - directrice générale



Margot Sunter
Directrice, finances et administration

le 16 février 2007

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la Fondation communautaire d'Ottawa

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation communautaire d'Ottawa au 31 décembre 2006 ainsi que l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2006, ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Conformément aux exigences de la Loi sur les corporations canadiennes, nous déclarons que ces principes ont été appliqués, selon nous, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

comptables agréés, experts-comptables autorisés

le 16 février 2007

Fondation communautaire d'Ottawa
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

Pour l'exercice terminé le 31 décembre (en milliers de dollars)

	Fonds de dotation		Fonds pour distribution aux fins de bienfaisance		Fonds d'opérations		Éliminations interfonds		Total - Fonds	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Revenus										
Dons	8 173 \$	3 651 \$	1 536 \$	555 \$	3 \$	43 \$	(6) \$	(37) \$	9 706 \$	4 212 \$
Fonds de dotation - FCO	-	-	-	-	57	54	(57)	(54)	-	-
Revenus de placement (perte) (note 3)	10 180	6 166	-	(65)	220	135	-	-	10 400	6 236
Fonds pour distribution - bienfaisance	-	-	5 422	3 471	-	-	(5 422)	(3 471)	-	-
Frais de service	-	-	-	-	1 086	978	(1 080)	(975)	6	3
Autres revenus	-	-	-	-	115	19	(50)	-	65	19
	18 353	9 817	6 958	3 961	1 481	1 229	(6 615)	(4 537)	20 177	10 470
Dépenses										
Fonds pour distribution - bienfaisance (note 3)	5 422	3 471	-	-	-	-	(5 422)	(3 471)	-	-
Subventions	-	-	5 127	3 124	-	-	(113)	(91)	5 014	3 033
Frais de service (note 3)	192	158	-	-	7	5	-	-	199	163
Frais d'administration (note 3)	1 065	965	15	10	-	-	(1 080)	(975)	-	-
Salaires et avantages sociaux	-	-	-	-	945	846	-	-	945	846
Autres frais d'administration	-	-	-	-	396	302	-	-	396	302
Amortissement - immobilisations corporelles	-	-	-	-	20	19	-	-	20	19
	6 679	4 594	5 142	3 134	1 368	1 172	(6 615)	(4 537)	6 574	4 363
Excédent des revenus sur les dépenses	11 674	5 223	1 816	827	113	57	-	-	13 603	6 107
Solde des fonds, en début d'exercice	75 575	70 308	4 955	4 172	229	172	-	-	80 759	74 652
Transferts interfonds	18	44	(13)	(44)	(5)	-	-	-	-	-
Solde des fonds, en fin d'exercice	87 267 \$	75 575 \$	6 758 \$	4 955 \$	337 \$	229 \$	- \$	- \$	94 362 \$	80 759 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation communautaire d'Ottawa Bilan

31 décembre (en milliers de dollars) 2006 2005

	Fonds de dotation	Fonds pour distribution - bienfaisance	Fonds d'opérations	Total - Fonds	Total - Fonds
Actif					
Actif à court terme					
Encaisse et dépôts à court terme	-	156	29	185	406
Débiteurs	3	1	26	30	32
Intérêts courus à recevoir	404	2	-	406	383
Frais payés d'avance	-	-	20	20	16
	407	159	75	641	837
Placements (note 4)	87 105	7 627	291	95 023	85 722
Biens immobiliers (note 6)	300	-	-	300	300
Immobilisations corporelles (note 7)	-	-	25	25	13
	87 812 \$	7 786 \$	391 \$	95 989 \$	86 872 \$

Passif et solde des fonds

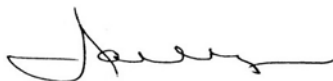
Passif à court terme

Créditeurs	-	-	26	26	33
Subventions à payer	-	999	-	999	604
Fonds d'organisme	545	29	-	574	465
Fonds recouvrables	-	-	-	-	5 000
Revenu de projets reporté	-	-	28	28	11
	545	1 028	54	1 627	6 113

Solde des fonds

Fonds de dotation					
Capital d'apport	76 823	-	-	76 823	68 650
Bénéfices non distribués (note 3)	10 444	-	-	10 444	6 925
Fonds pour distribution (note 5)	-	6 758	-	6 758	4 955
Fonds d'opérations					
Investi en immobilisations	-	-	25	25	13
Non affecté	-	-	312	312	216
	87 267	6 758	337	94 362	80 759
	87 812 \$	7 786 \$	391 \$	95 989 \$	86 872 \$

Au nom du Conseil d'administration:



James R. Ninger, PhD
Président, Conseil d'administration



Scott Wilson, FCA, TEP
Trésorier

Fondation communautaire d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2006 (en milliers de dollars)

1. Nature des activités et des fonds de la Fondation

La Fondation communautaire d'Ottawa (la Fondation) est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes; elle est aussi un organisme de bienfaisance enregistré exempté de l'impôt. La Fondation regroupe des dons de bienfaisance dans des fonds de dotation ou à usage restreint, et en utilise les revenus pour subvenir à un large éventail de besoins et d'intérêts communautaires, par exemple, arts et autres activités culturelles, bourses d'études, recherche scientifique et médicale, protection de l'environnement et problèmes sociaux. Lorsque le Conseil d'administration l'autorise, les revenus sont affectés à une cause ou un organisme de bienfaisance selon les souhaits du donateur.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada pour les organismes sans but lucratif et en conformité avec les principales conventions comptables suivantes :

Comptabilité des fonds

La Fondation constate les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

La Fondation enregistre dans les Fonds de dotation les apports devant être maintenus en permanence. Les revenus de placements en provenance de ces fonds sont répartis entre les divers fonds selon les modalités énoncées à la note 3.

Le fonds pour distribution aux fins de bienfaisance est un fonds affecté d'origine externe dans lequel la Fondation enregistre les dons dont la distribution est orientée par les donateurs. On y enregistre également la portion des revenus de placements du fonds disponible pour distribution aux fins de bienfaisance.

Les revenus et les dépenses reliés aux principales activités sont comptabilisés dans le Fonds d'opérations.

Les fonds d'organisme appartiennent à d'autres organismes de bienfaisance et sont mis en commun avec les fonds placés de la Fondation. Au bilan, les actifs des fonds placés sont contrebalancés par les passifs des fonds placés. De plus les revenus et dépenses de ces fonds ne sont pas comptabilisés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Fondation communautaire d'Ottawa Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2006 (en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Les fonds recouvrables peuvent devoir être rendus, moyennant préavis d'un an, aux organismes de bienfaisance à qui ils appartiennent. Les dons originaux sont combinés avec les actifs pour fins d'investissement de la Fondation et sont contrebalancés au bilan par le passif des fonds recouvrables. Les revenus de placement générés sur ces fonds sont détenus entièrement par la Fondation et sont comptabilisés à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

La Fondation communautaire d'Ottawa a divers fonds de dotation dont les revenus sont affectés par les donateurs au soutien des activités de la Fondation. Ces revenus sont transférées aux opérations au moyen de transferts interfonds.

Estimations

Pour préparer des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur l'actif et le passif constatés dans les présents états financiers, de même que sur le montant des revenus et des dépenses de la période de rapport. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction à mesure que d'autres éléments d'information sont connus.

Placements

Les titres négociables sont comptabilisés à la valeur marchande. Les revenus de placement comprennent les intérêts et les dividendes reçus, les intérêts courus et les gains et pertes en capital matérialisés et non matérialisés. Les frais de garde et les honoraires des conseillers en placement sont comptabilisés séparément.

Les autres placements sont comptabilisés au coût et réduits en cas de perte de valeur permanente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Leur amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées suivantes :

Matériel informatique	3 ans
Logiciels	2 ans
Ameublement	5 ans

Fondation communautaire d'Ottawa

Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2006 (en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Biens immobiliers

Les biens immobiliers sont comptabilisés au coût, cette valeur ayant été déterminée par un évaluateur indépendant au moment du don.

Dons de matériel

La Fondation reçoit parfois gratuitement de diverses sources des biens ou du matériel. Les dons importants de ce genre sont comptabilisés selon leur juste valeur marchande au moment du don.

Dons de services

La Fondation bénéficie des services de bénévoles. Vu la difficulté d'en déterminer la juste valeur, les dons de services ne sont pas constatés dans les présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Il n'y a pas d'état des flux de trésorerie car la direction estime qu'il ne fournirait pas d'information additionnelle utile.

3. Distribution et réinvestissement des revenus annuels de placement

La politique de distribution et de réinvestissement de la Fondation donne des directives pour déterminer tant la part des revenus annuels de placement devant être affectée pour couvrir les subventions de bienfaisance et les coûts afférents du service que la part devant être réinvestie dans les fonds de dotation pour garantir une réserve à la fois contre l'inflation et contre les rendements de placement faibles. Cette politique vise à garantir qu'à long terme le niveau des subventions de bienfaisance demeurera raisonnablement constant.

Chaque année, le Conseil d'administration établit le niveau de distribution et de réinvestissement, prenant en considération divers facteurs y compris les besoins communautaires, le niveau actuel des revenus de réinvestissement et les revenus de placement gagnés au cours de l'exercice.

Fondation communautaire d'Ottawa Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2006 (en milliers de dollars)

3. Distribution et réinvestissement des revenus annuels de placement (suite)

En 2006, les revenus de placement du fonds de dotation qui totalisent 10 180 \$ (6 166 \$ en 2005) ont été répartis comme suit :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Frais de placement	192 \$	158 \$
Frais d'administration de l'exercice courant	1 065	965
Fonds pour distribution à des fins de bienfaisance	5 422	3 471
Fonds de dotation – réinvestissement	<u>3 501</u>	<u>1 572</u>
Total des revenus affectés	<u>10 180 \$</u>	<u>6 166 \$</u>

Au 31 décembre 2006, le montant accumulé à ce jour dans des fonds de dotation en vue de se prémunir contre des rendements de placement faibles et l'inflation s'élevait à 10 444 \$ (6 925 \$ en 2005).

La provenance des revenus de placement a été la suivante :

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
Revenus en intérêts et dividendes	3 109 \$	2 803 \$
Intérêts courus	24	28
Gains réalisés	6 743	599
Gains non réalisés	(275)	3 164
Gains (pertes) sur change - \$ É.U.	<u>579</u>	<u>(428)</u>
	<u>10 180 \$</u>	<u>6 166 \$</u>

4. Placements

Détermination de la valeur comptable

Les soldes d'encaisse et de placements temporaires, qui comprennent des certificats de dépôt et des bons du Trésor, sont comptabilisés au coût, valeur qui équivaut pratiquement à leur valeur marchande en fin d'exercice.

Fondation communautaire d'Ottawa Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2006 (en milliers de dollars)

4. Placements (suite)

Les obligations et les titres boursiers sont comptabilisés aux valeurs publiées du marché en fin d'exercice.

Les actions de compagnies canadiennes privées sont comptabilisées au coût et ne sont réduites qu'en cas de perte de valeur permanente. Le coût a été déterminé au moyen d'une évaluation indépendante au moment du don des actions à la Fondation. La valeur comptable est déterminée d'après les meilleures hypothèses de la valeur actuelle des actions, hypothèses effectuées par la direction des compagnies concernées.

La valeur de rachat des assurances vie est expliquée en plus grand détail à la note 8 et est comptabilisée au montant fourni par les compagnies d'assurance respectives.

Risque lié aux placements

Le placement dans des instruments financiers expose la Fondation à un risque. Ce risque tient à des variations des taux d'intérêt et des taux de change, et à l'évolution des marchés boursiers canadiens et étrangers. Ce risque tient aussi au danger éventuel qu'une des parties à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

La Fondation s'est donné des politiques de placement, de même que des critères et méthodes de contrôle afin de gérer le risque lié aux placements. Ces pratiques de placement ont pour but de réduire le risque de perte ou de baisse de valeur de ses actifs et de réaliser un rendement raisonnable selon la nature des placements. Le risque maximum auquel la Fondation est exposé est égal à la valeur marchande de ses placements.

Concentration du risque

Il y a concentration du risque lorsqu'une proportion importante du portefeuille est constituée de placements dans des valeurs présentant des caractéristiques semblables ou sensibles à des facteurs économiques, politiques ou autres. La direction est d'avis que la concentration du risque décrite ci-après ne présente pas un danger excessif pour la Fondation.

Risque lié au taux de change

La Fondation est exposée à un risque lié au taux de change en raison de ses placements dans des obligations et des titres étrangers. En fin d'exercice, la Fondation détenait 19 % (28 % en 2005) de ses placements dans des valeurs sujettes aux fluctuations du taux de change.

Fondation communautaire d'Ottawa Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2006 (en milliers de dollars)

4. Placements (suite)

	2006		2005	
	Valeur au livre %		Valeur au livre %	
Placements à la valeur du marché :				
Encaisse et quasi-espèces	15 287 \$	16	3 572 \$	4
Obligations				
Obligations de gouvernements	30 557	32	28 189	33
Obligations de sociétés	13 467	14	14 483	13
Obligations des É.-U.	1	-	-	-
	44 025	46	39 672	46
Actions				
Actions canadiennes	17 860	19	18 526	22
Actions des É.-U.	17 368	19	16 268	19
Actions étrangères (sauf des É.-U.)	89	-	7 325	9
	35 317	38	42 119	50
	94 629	100	85 363	100
Autres placements				
Actions d'une société privée	-	-	1	-
Valeur de rachat de polices d'assurance-vie (note 8)	394	-	358	-
	394	-	359	-
Total des placements à la valeur du marché	95 023 \$	100	85 722 \$	100
Placements, au coût initial	83 716 \$		76 203 \$	

Fondation communautaire d'Ottawa Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2006 (en milliers de dollars)

4. Placements (suite)

La valeur comptable est déterminée d'après les meilleures hypothèses de la valeur actuelle des actions de la société privée. En 2006, la Fondation a enregistré une moins-value supplémentaire des actions privées de sorte que la valeur au livre est de zéro.

5. Fonds pour distribution à des fins de bienfaisance

À la fin de l'exercice, ces fonds se composaient ainsi :

	2006	2005
Dons restreints, non dépensés	618 \$	177 \$
Distribution à des fins de bienfaisance des exercices antérieurs non dépensée	718	1 307
Fonds pour distribution à des fins de bienfaisance de l'exercice subséquent	5 422	3 471
	6 758 \$	4 955 \$

6. Biens immobiliers

La Fondation communautaire d'Ottawa est copropriétaire de Fairfields, une propriété historique classée. Cette propriété est comptabilisée à la valeur estimative déterminée par un évaluateur indépendant au moment du don. Les dépenses de gestion et d'entretien de la propriété sont financées par un fonds de dotation désigné.

Fondation communautaire d'Ottawa Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2006 (en milliers de dollars)

7. Immobilisations corporelles

			2006	2005
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel informatique et logiciels	165 \$	152 \$	13 \$	12 \$
Ameublement	42	30	12	1
	207 \$	182 \$	25 \$	13 \$

8. Dons reportés

Assurance-vie

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de polices d'assurance-vie. Au 31 décembre 2006, le montant estimé des polices d'assurance-vie dont la Fondation était le propriétaire et le bénéficiaire totalisait 4 673 \$ (4 582 \$ en 2005). Les primes payées au cours de l'exercice par les assurés ont totalisé 104 \$ (95 \$ en 2005). Ces montants ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers. Certaines polices d'assurance-vie ont une valeur de rachat, valeur qui a été comptabilisée au montant de 394 \$ (358 \$ en 2005) dans les placements et les revenus de placement de la Fondation.

Legs

La Fondation a été désignée comme bénéficiaire de successions. Le montant de ces promesses de don est difficilement estimable.

Fondation communautaire d'Ottawa Notes complémentaires aux états financiers

31 décembre 2006 (en milliers de dollars)

9. Bail

La Fondation a conclu un bail qui viendra à échéance le 31 mai 2008, bail concernant la location de locaux à bureaux aux montants bruts suivants. Une part de ces montants sera récupérée de sous-locataires.

2007	88 \$
2008	<u>37</u>
	<u>125 \$</u>
